Emploi des travailleurs handicapés en France

Liaisons sociales 29 novembre 2024

**Les entreprises soumises à l’OETH emploient 674 400 travailleurs handicapés en 2023, selon la Drees**

En 2023, 112 300 entreprises assujetties à l’obligation d’emploi des travailleurs handicapés (OETH) emploient 674 400 travailleurs handicapés, soit 454 200 équivalents temps plein sur l’année, relève la Drees (Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques) dans son panorama sur le handicap publié le 28 novembre.

Ainsi, en 2023, le taux d’emploi direct s’élève 3,6 % et atteint 4,7 % en application de la survalorisation des bénéficiaires de l’OETH de 50 ans ou plus (soit + 0,1 point par rapport à 2022). Par ailleurs, 84 % des bénéficiaires de l’OETH en emploi direct et 30 % des entreprises remplissent intégralement leur obligation par l’emploi direct. En outre, le taux d’emploi direct majoré augmente en fonction de la taille des entreprises : 3,5 % pour les entreprises de 20 à 49 salariés contre, 4,7 % pour celles de 250 à 499 salariés et 6,0 % pour celles de 2 500 salariés ou plus.

Il varie par ailleurs en fonction du secteur d’activité des entreprises.

En 2023, il s’élève ainsi, à 3 % dans l’information et communication et à 3,6 % dans la construction, contre 5,5 % dans l’industrie et 6,1 % dans l’administration publique, enseignement, santé et action sociale.

Tous les secteurs d’activité ont connu une hausse de leur taux d’emploi direct majoré entre 2022 et 2023 (de + 0,1 à + 0,2 point).

**Au 31 décembre 2023, l’Association Valentin Haüy emploie 423 salariés dont 97 travailleurs handicapés un taux d’emploi de travailleurs handicapés égal à 23%.**